

# INTRODUCTION

Carole CHRISTEN

Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Lille 3  
(IUT B) – IRHiS (UMR 8529)

et

François VATIN

Professeur de sociologie à l'université de Paris Ouest  
Nanterre-La Défense – IDHE (UMR 8533)

Pierre-Charles-François Dupin (1784-1873) – en général appelé Charles Dupin ou le Baron Dupin et parfois Dupin-jeune, pour le distinguer de son aîné André-Marie<sup>1</sup> – fut un ingénieur polytechnicien, un savant, un économiste, un pédagogue et un parlementaire très connu en son temps et qui ne manqua pas d'influence sur la vie scientifique, économique et sociale française du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Méritant – par ses brillantes études –, célèbre, influent – assumant des fonctions publiques –, fortuné<sup>3</sup> – assurant à ses filles de riches alliances<sup>4</sup> –, il incarne le notable du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Le testament olographe de Charles Dupin révèle le rôle qu'il revendiquait, pour lui et sa famille, dans la

- 
1. André-Marie Dupin (dit Dupin aîné) (1783-1865) fut un avocat et un homme politique de premier plan sous la monarchie de Juillet; le benjamin de la fratrie, Philippe-Simon Dupin (1795-1846) fut également avocat et homme politique. Leur père, Charles-André Dupin (1758-1843), était magistrat, membre de l'Assemblée législative en 1792, député du Conseil des Anciens sous le Directoire, puis au Corps législatif sous le Consulat.
  2. Certains auteurs affirment qu'Edgar Allan Poe se serait inspiré de Charles Dupin pour créer son célèbre détective, le chevalier Auguste Dupin, qui devrait à son modèle son esprit lucide et analytique. Alex Werner (musée de Londres) a puisé cette conjecture dans M. HARRISON, *The Exploits of the Chevalier Dupin*, Sauk City, Wisconsin, Mycroft & Moran, 1968. Cette hypothèse a récemment alimenté un roman historique sur la mort mystérieuse de Poe en 1849 [M. PEARL, *The Poe Shadow: A Novel*, New York, Random House, 2006].
  3. Nous avons évalué à près de 450 000 F la fortune parisienne de Charles Dupin à son décès [Archives de Paris, DQ7 11758 n° 861 (succession de Charles Dupin, 4/7/1873). Nous remercions Joëlle Louise Lenoir et Matthieu de Oliveira pour leur aide]. Si l'on ajoute celle de sa femme, le couple détenait, à Paris, près d'un million de francs. Charles Dupin possédait également des propriétés dans la Nièvre, département d'origine de la famille Dupin.
  4. En 1830, Charles Dupin se maria avec Rosalie Joubert Toutain. Ils eurent trois enfants : Catherine-Rosalie-Anne-Marie Dupin (1832-1904) qui épousa, en 1855, le comte Pierre du Hamel de Breuil; Charlotte Dupin (1834-1907) qui épousa, en 1858, le marquis Gaston-Félix de Lentilhac; et, Charles-André Dupin (1836-1869).
  5. A.-J. TUDESQ, *Les grands notables en France (1840-1849). Étude historique d'une psychologie sociale*, Paris, 1964; A. JARDIN et A.-J. TUDESQ, *La France des notables (1815-1848)*, Paris, 1973.

société française de son temps : « Je désire vivement qu'un de mes petits-fils prenne mon nom et mon titre de Baron afin de continuer le souvenir de tout ce que notre famille a fait pour ce cher pays<sup>6</sup>. »

Les chercheurs en sciences humaines et sociales qui s'intéressent à ce siècle sont nombreux à l'avoir « rencontré » au cours de leurs études. Mais, si un prix « Charles Dupin<sup>7</sup> » est attribué tous les six ans depuis 1920 par la section « économie politique » de l'Académie des sciences morales et politiques, pour récompenser le meilleur ouvrage ou mémoire de statistique ou d'économie politique, paru ou présenté dans l'intervalle, ce personnage semble avoir été un peu oublié. En tout cas, peu de travaux lui ont été consacrés en propre : nous n'avons recensé que six articles<sup>8</sup>, dont certains très succincts, quelques notices biographiques et une thèse de 3<sup>e</sup> cycle<sup>9</sup> portant sur sa vie et son œuvre.

La faiblesse de cette moisson historiographique peut étonner compte tenu de l'ampleur de son œuvre, de sa personnalité, de sa longévité – il commença sa carrière scientifique sous le Premier Empire et, à la fin de la Restauration, il entama une carrière parlementaire qu'il poursuivit jusqu'à la fin du Second Empire<sup>10</sup> – et de la multiplicité de ses activités, tant scientifiques que sociales et politiques. Ingénieur polytechnicien, il fut tour à tour ou simultanément, un officier du Génie maritime qui participa à la geste napoléonienne – y compris en contribuant à la création en 1808 à Corfou

6. Archives nationales, MC/ET/XLVI/1170, 4 décembre 1871. Dupin n'ayant eu des petits-fils que par ses filles, aucun ne portait son nom à l'état-civil.

7. C'est un de ses petits-fils qui est à l'origine de la création de ce prix.

8. Citons en particulier : R. FOX, « From Corfu to Caledonia: the Early Travels of Charles Dupin, 1808-1820 », in J.D. NORTH, J.J. ROCHE (eds.), *The Light of Nature. Essays in the History and Philosophy of Science presented to A.C. Crombie*, Dordrecht, Martinus Nijhoff, 1985, p. 303-320; R. FOX, « Dupin, Charles (1784-1873) » in Cl. FONTANON et A. GRELON (dir.), *Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers*, t. 1 : « A-K », Paris, CNAM et INRP, 1994, p. 469-478; M. BRADLEY & F. PERRIN, « Charles Dupin's Study Visits to the British Isles, 1816-1824 », *Technology and Culture*, vol. 32, n° 1, 1991, p. 47-68. Pour les autres références voir la bibliographie en fin d'ouvrage.

9. En 1983, Fernand Perrin, ingénieur en propriété industrielle, a soutenu à l'EHESS une thèse intitulée : *La vie et l'œuvre de Charles Dupin (1784-1873) : mathématicien, ingénieur et éducateur*. Cette thèse, assez richement documentée, souffre toutefois d'une insuffisante problématisation.

10. Il fut membre de la Chambre des députés sous la Restauration et la monarchie de Juillet, de la Chambre des pairs sous la monarchie de Juillet, de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative sous la Deuxième République et du Sénat sous le Second Empire. Voir la chronologie détaillée de sa vie et de son œuvre en fin d'ouvrage. Nous avons réalisé cette chronologie à partir des contributions qui se trouvent dans cet ouvrage, de nos lectures, des travaux et notices biographiques sur Charles Dupin et de la consultation aux Archives nationales des papiers Dupin (228 AP 1-3) et de son dossier de la Légion d'honneur (LH/852/55).

de l'Académie ionienne, petite sœur de l'Académie d'Égypte –, un brillant géomètre, parmi les plus talentueux des héritiers de Monge, un intermédiaire essentiel dans les échanges technologiques, économiques et sociaux entre la France et la Grande-Bretagne après la chute de l'Empire<sup>11</sup>, un des premiers auteurs à populariser l'utilisation du raisonnement statistique dans l'analyse économique, sociale et politique, le principal fondateur de l'enseignement au Conservatoire royal des arts et métiers, le pionnier de la formation technique des ouvriers, qui se donna lui-même le titre de « Professeur des ouvriers », le propagandiste inlassable des Caisses d'épargne qu'il avait contribué à promouvoir, un membre éminent de deux Académies (celle des sciences et celles des sciences morales et politiques), un parlementaire fort actif, membre, de 1827 à 1870, de toutes les assemblées où il défendit avec constance un certain nombre de ses convictions : l'éducation libre, la vertu de l'épargne populaire, la réglementation du travail des enfants, l'investissement dans les routes et les canaux, les avantages du libre commerce à l'intérieur des frontières nationales, mais aussi le danger d'un libre-échange non contrôlé dans les échanges extérieurs, etc.

Outre la valeur de l'homme, sa brillante destinée et l'ampleur de son œuvre, qui, peut ainsi, mieux que Charles Dupin, incarner dans toutes ses dimensions le XIX<sup>e</sup> siècle français, de l'épopée napoléonienne à la fondation de la Troisième République ? Pourtant, c'est peut-être l'ampleur de son œuvre et sa diversité, qui ont nui à son destin posthume. Charles Dupin est certes un personnage connu des historiens de la politique française du XIX<sup>e</sup> siècle mais, éphémère ministre de la Marine et des Colonies<sup>12</sup>, il n'a jamais joué en la matière un rôle de premier plan. Son nom n'est pas inconnu des historiens de la pensée économique mais, si on se souvient parfois qu'il a pu inspirer Friedrich List, le fondateur de l'école historique

11. En décembre 2006, un colloque international a été organisé par le GDR 2136-France-Iles britanniques, le CDHTE du CNAM, le Musée des arts et métiers et le centre Alexandre Koyré sur *Les échanges techniques entre la France et l'Angleterre (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle). Réseaux, comparaisons, représentations* (les actes paraîtront en juin 2009 dans le hors-série n°1 de la revue *Documents pour l'histoire des techniques* éditée par le Centre d'histoire des techniques et de l'environnement du CNAM). Le rôle de Charles Dupin dans ces échanges avait été évoqué par Alex WERNER : « Scaling London's early 19<sup>th</sup> century docks, bridges and manufactories: Charles Dupin's writings and technological exchange ». Voir aussi, sur la référence au modèle anglais chez Dupin et ses contemporains : L. LE VAN LE MESLE, « Les économistes français et l'usage des modèles étrangers », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, « Nouvelles approches en histoire économique », n° 23 – 2001/2, p. 73-86 (en particulier p. 77-79) ; F. VATIN, « Modèle et contre-modèle anglais de Jean-Baptiste Say à Eugène Buret : Révolution industrielle et question sociale (1815-1840) », in S. APRILE et F. BENSIMON (dir.), *La France et l'Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Creaphis, 2006, p. 69-88.

12. Du 10 au 18 novembre 1834, pendant le ministère Maret.

allemande<sup>13</sup>, force est de reconnaître qu'il n'a pas laissé en la matière une œuvre majeure. De même, si les historiens de la statistique reconnaissent à Charles Dupin le mérite d'avoir été parmi les premiers en France à promouvoir cet instrument dans l'étude des questions économiques et sociales, et si les géographes lui attribuent également l'invention de la première carte « choroplèthe »<sup>14</sup> et la mise en évidence de la fameuse « ligne Saint-

13. Friedrich List (1789-1846) avait rencontré Charles Dupin lors de son passage à Paris au printemps 1837. Il avait alors répondu à un concours de l'Académie des sciences morales et politiques dont la question était : « Lorsqu'une nation se propose d'établir la liberté du commerce ou de modifier la législation sur les douanes, quels sont les faits qu'elle doit prendre en considération pour concilier de la manière la plus équitable les intérêts des producteurs nationaux et ceux de la masse des consommateurs. » Le prix ne fut pas décerné, mais le mémoire de List fut classé troisième. List attribua ce demi-succès (ou demi-échec) à l'opposition des économistes libéraux français et au soutien, en revanche, de Dupin. Cela lui donne l'occasion, dans l'introduction de son *Système national d'économie politique*, publié en 1841, de rendre hommage à Dupin, tout en regrettant qu'il n'ait pas été au bout de sa réflexion (ce que lui, List, aurait fait), en raison selon lui d'un manque d'appétence pour la théorie : « Le jugement favorable porté sur mon mémoire, je l'attribue au baron Dupin. M. Dupin, qui a de l'éloignement pour toute théorie, et qui est cependant un homme de beaucoup de réflexion et d'expérience, n'a point trempé dans les systèmes. Lui à qui la France doit un tableau statistique de ses forces productives, aurait dû trouver la doctrine des forces productives, s'il avait pu vaincre sa répugnance pour les théories. [...] Quoi qu'il en soit, je crois pouvoir le conclure de quelques mots que m'a dits M. Dupin, l'affinité de ses tableaux statistiques avec ma théorie n'avait pu échapper à sa sagacité : de là son jugement favorable. » (F. LIST, *Système national d'économie politique* (1841), traduction d'Henri Richelot (1857), Paris, Gallimard-Tel, 1998, p. 55-56.)

14. La carte choroplèthe est le type le plus usuel de carte statistique. Il s'agit d'une représentation de quantités relatives à des espaces, ou aires géographiques, par le moyen d'une échelle de tons gradués. C'est en 1826 que, lors d'une leçon professée au Conservatoire des arts et métiers, Charles Dupin présenta la première carte choroplèthe historiquement connue – qu'il appela alors « carte teintée » : la « Carte figurative de l'instruction populaire ». Il publia cette carte l'année suivante dans ses *Forces productives et commerciales de la France*. Elle illustre l'opposition entre la France du nord et celle du sud en matière de développement de l'instruction primaire et faisait apparaître une ligne Saint-Malo-Genève séparant une France éclairée, au nord, d'une France obscure, au sud : les départements y sont représentés de façon d'autant plus sombres qu'ils envoient moins d'enfants aux écoles. Roger Chartier a montré l'originalité de la démarche de Dupin dans la réalisation de cette carte : R. CHARTIER, « Les deux France. Histoire d'une géographie », *Cahiers d'histoire*, t. XXII, 1978, p. 393-415 ; « Science sociale et découpage régional. Notes sur deux débats 1820-1920 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, 1980, p. 27-36 ; « La ligne Saint-Malo-Genève », in P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire. Les France. 1. Conflits et partages*, Paris, Gallimard, 1992, p. 738-775. Comme l'a souligné Gilles Palsky, cette invention cartographique a pour origine une représentation métaphorique de l'instruction : les départements les plus instruits sont comme éclairés par la lumière de la connaissance, tandis que dans les parties sombres de la carte règnent les ténèbres de l'ignorance. Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1938, que John K. Wright proposa l'adjectif « choroplèthe » pour désigner ce type de cartes. Voir G. PALSKY, « La naissance et la diffusion d'une méthode de cartographie quantitative : la carte teintée du baron Charles Dupin », *Bulletin du Comité Français de Cartographie* 125, septembre 1990, p. 5-11 ; *Des chiffres et des cartes*.

Malo-Genève », opposant le développement de la France du nord-ouest au sous-développement de celle du sud-est, figure que lui reprendront nombre d'historiens, il n'a jamais cherché à développer en matière statistique et cartographique un corps théorique ou méthodologique cohérent. Sa seule « vraie » œuvre scientifique est assurément en géométrie, où il a décrit une nouvelle famille de courbes, les « cyclides » – l'« indicatrice de Dupin », la « cyclide de Dupin » et le « théorème de Dupin » sont bien connus par les géomètres<sup>15</sup> –, mais c'était là un travail de jeunesse, très tôt abandonné.

Alors, plutôt que le savant inachevé, on retient souvent de Dupin l'idéologue moralisateur : celui qui invitait gouvernants et gouvernés à prendre exemple sur l'Angleterre, celui qui prêchait aux ouvriers les vertus du travail, de l'épargne et de la tempérance, celui qui transformait sa chaire du Conservatoire en tribune publique où il dispensait la « bonne parole ». En la matière, Dupin incarne son siècle, mais sur un mode négatif, au sens de ce qui a été le plus rejeté de ce siècle : l'apologie du progrès, de l'industrie, du travail, la morale libérale ordinaire, la bienveillance paternaliste envers les couches populaires, etc.

Mais Charles Dupin ne mérite ni « excès d'honneur », ni « indignité ». L'objet du colloque qui s'est tenu en octobre 2007 aux universités de Paris Diderot (Paris 7) et Paris Ouest Nanterre-La Défense – grâce au soutien des laboratoires « Identités, Cultures, Territoires » et « Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie » – et du présent ouvrage qui en édite les actes<sup>16</sup>, n'a pas été de restaurer un personnage de premier plan qui aurait été oublié de l'historiographie, ni de faire le procès des insuffisances du personnage, mais de le comprendre dans son temps, ses époques, la dynamique personnelle de sa vie

---

*La cartographie quantitative au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1996, p. 59-67. Charles Dupin tenta de cartographier dans le même esprit les opinions politiques en 1827 (voir la contribution de Pierre Karila-Cohen). Enfin, en 1843, il réalisa une « Carte figurative de la France pour exprimer par départements la proportion territoriale des vignobles et des betteraves à sucre », Paris, Firmin Didot, 1843. Il reprenait le procédé des teintes graduées pour la proportion des superficies plantées en vigne et inscrivait en surimposition, sur les départements, des carrés proportionnels à la surface plantée en betteraves. Il s'agit d'une superbe manipulation graphique car le lecteur compare des quantités relatives, exprimées par le grisé du département, à des valeurs absolues (surfaces betteravières) qui de fait apparaissent minuscules. Cette carte visait à critiquer les avantages accordés aux betteraviers par rapport aux viticulteurs.

15. Voir la contribution de Bruno Belhoste.

16. Quatre communications n'ont pu trouver place dans ce recueil ; celles de Margaret Bradley, d'Ivor Grattan-Guinness, de Barbara Revelli et d'Alex Werner. Les deux premières ont été publiées en avril 2008 dans *Sabix. Bulletin de la Société des Amis de la Bibliothèque de l'École Polytechnique* : Y. GRATTAN-GUINNESS, « Les discours d'ouverture de Charles Dupin au Conservatoire », p. 26-29 ; M. BRADLEY, « Dupin et la Grande-Bretagne : la première visite », p. 30-38.

publique<sup>17</sup> et de son œuvre, et de saisir le rôle qu'il a joué dans l'élaboration des savoirs scientifiques, économiques et sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle. Sans prétendre à un bilan exhaustif du personnage et de son œuvre, il s'agit de croiser les perspectives d'histoire sociale, d'histoire économique, d'histoire de la pensée économique, d'histoire des sciences et d'histoire politique et d'interroger, par cette large ouverture disciplinaire, les rapports complexes entre les savoirs et la politique au XIX<sup>e</sup> siècle autour du cas remarquable de Charles Dupin.

### Charles Dupin, savant ou politique?

Beaucoup des contributions réunies ici manifestent une sorte de déception dans la confrontation du brio du personnage à la réalité de son œuvre. Dupin aurait pu « mieux faire », comme on dit aux enfants. Pourquoi ce brillant géomètre n'a-t-il pas fait œuvre de mathématiques, pourquoi n'a-t-il pas été le grand ingénieur de la Marine française du XIX<sup>e</sup> siècle, pourquoi n'a-t-il pas cherché à établir la statistique sur des bases scientifiques solides, pourquoi ce critique de l'économie politique de Say n'a-t-il pas cherché à construire une théorie économique alternative? Était-ce dilettantisme de sa part? Était-ce qu'attiré par les jeux du pouvoir, il aurait renoncé à la rigueur de la science? Mais alors pourquoi n'a-t-il pas réussi, en quarante-trois ans de vie parlementaire, à exercer véritablement le pouvoir?

La figure de Dupin résiste à la célèbre catégorisation proposée par Max Weber du « savant » et du « politique »<sup>18</sup>. Il n'a pas cherché à faire authentiquement carrière de savant. Mais « politique », il reste, comme en témoigne sa caricature par Daumier en 1849 dans « les représentants représentés, le « savant », c'est-à-dire celui qui donne des leçons, plutôt que celui qui s'engage véritablement dans l'action<sup>19</sup>. Il nous est difficile aujourd'hui de concevoir cette forme de l'engagement, de l'entre-deux entre science et politique, qui n'est pas celle de l'« intellectuel », né de l'affaire Dreyfus (celui qui reste à bonne distance du pouvoir pour pouvoir mieux le raisonner), mais qui n'est pas non plus celle du technocrate qui met sa compétence au service direct de l'action. Nous pensons que l'on ne peut concevoir cette conception de la pensée engagée dans l'action et de l'action soumise à la pensée, typique de Dupin comme d'un certain nombre de ses contemporains, sans la situer dans l'héritage des Lumières. C'est sous l'Ancien Régime qu'est né ce projet de constitution d'une société de progrès, fondé sur le développement de la

17. Seule la dimension publique – la carrière – de Charles Dupin est ici abordée. La dimension privée du personnage est esquissée dans la chronologie en fin d'ouvrage.

18. M. WEBER, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959 (il s'agit en fait de la réunion de deux conférences de Max Weber, qui datent toutes deux de 1919).

19. BNF Estampes, D 132073. Ce dessin est paru dans *Le Charivari* le 18 juin 1849 (voir la contribution de Sophie-Anne Leterrier, figure 6).



rationalité dans tous les registres de l'existence, dans le domaine strictement scientifique et technique d'abord, mais aussi dans celui des relations sociales. Le progrès du savoir et la diffusion de la connaissance apparaissaient alors comme les garants les plus sûrs de ce progrès technique, économique, social, mais aussi moral dans la vie des hommes. Après les soubresauts de la Révolution, les affres de la Terreur, l'épopée glorieuse de Napoléon et la chute pathétique de l'Empire, les conditions apparaissaient mûres pour Dupin et ceux de sa génération pour faire entrer de tels idéaux dans la réalité sociale de leur temps. Mais l'action ne devait plus se dérouler, comme pour leurs inspireurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les salons de l'aristocratie éclairée, dans les officines d'édition ou à la cour des Princes qui voulaient bien accueillir leur enseignement, mais auprès du Peuple lui-même auquel il convenait désormais d'apporter directement les Lumières.

C'est à cette tâche que Dupin se voua sans relâche, c'est pour elle, apparemment, qu'il renonça à la carrière de savant qui s'offrait à lui. D'autres sauraient faire progresser le savoir ; lui se donnait pour mission de le diffuser auprès des plus larges masses possibles. De toutes les nombreuses fonctions et responsabilités de Dupin<sup>20</sup>, c'est en ce sens assurément la chaire du Conservatoire qui incarne le mieux le personnage et son projet. Dupin était revenu de Grande-Bretagne convaincu que la supériorité technique et économique de ce pays reposait d'abord sur la qualité de sa main d'œuvre. Le relèvement de la France passait donc par l'imitation de la Grande-Bretagne sur le plan de la technologie et notamment de la formation ouvrière, celle qu'il avait pu observer auprès d'Andrew Ure à l'*Andersonian Institution* de Glasgow, où ce dernier occupait une chaire de Philosophie naturelle. Pour ce faire, il obtint en 1819 du régime de la Restauration la création de trois chaires au Conservatoire des arts et métiers, lequel, créé en 1794, n'avait pas jusque-là de mission d'enseignement à proprement parler<sup>21</sup>. Mais il n'en resta pas là : il transforma en

20. Actif parlementaire de 1827 à 1870, il devint membre, sous la monarchie de Juillet, de plusieurs comités gouvernementaux sur des questions fiscales et militaires ; en 1831 il fut nommé conseiller d'État et membre du conseil d'Amirauté ; il fut rédacteur du rapport général de l'exposition de 1834 et, la même année, il servit brièvement le gouvernement en tant que ministre de la Marine. Il fut élu représentant de la Martinique au Conseil des délégués des colonies dont il devint président au début des années 1840. En 1851, il fut envoyé par le ministre du Commerce à l'Exposition universelle de Londres et, sous le Second Empire, il fut tour à tour secrétaire, vice-secrétaire et président des expositions de l'Industrie. À partir de 1818, il fut également membre de l'Académie des sciences et à partir de 1832 de l'Académie des sciences morales et politiques (voir la contribution de Corinne Delmas). Il fut également un actif collaborateur de la *Revue encyclopédique*, du *Journal des Connaissances utiles*, du *Journal des travaux de la Société française de Statistique universelle*, etc.

21. Créé par la Convention, le Conservatoire était à l'origine, comme son nom l'indique, un musée des machines à l'intention des industriels. Y étaient affectés trois « démonstrateurs » et un dessinateur chargés de l'entretien et de la présentation des machines. Dès 1799, Jean

1824<sup>22</sup> son propre cours de mécanique appliquée aux arts en « cours normal » à destination des ouvriers, invitant à un vaste mouvement national de pédagogie ouvrière, qui n'a pas encore retenu l'attention qu'il mérite. On sait que ce mouvement fut notamment suivi à Metz sous la houlette de Claude-Lucien Bergery, dont la figure est très proche de celle de Dupin<sup>23</sup>. Mais ce n'est pas moins d'une centaine de villes qui, à la fin des années 1820, voient se mettre en place des projets d'enseignement pour ouvriers, souvent avortés, mais qui, pour certains, constitueront le germe des écoles municipales d'enseignement technique qui se développeront dans la période ultérieure<sup>24</sup>.

Si ce mouvement de pédagogie ouvrière fit apparemment long feu, probablement en partie du fait de la révolution de 1830 et de la politique d'instruction publique lancée par François Guizot, plus tournée vers le

---

Chaptal avait suggéré de transformer cette institution en organisme de formation technique de haut niveau. Charles Dupin reprit ce projet à son retour d'Angleterre et parvint à convaincre le ministre Elie Decazes de créer, par une ordonnance du 25 novembre 1819, prise sur la recommandation d'un comité composé de François Arago, Nicolas Clément-Désormes et Louis-Jacques Thénard, trois chaires d'enseignement : celle de chimie industrielle pour Nicolas Clément-Désormes, celle d'économie industrielle pour Jean-Baptiste Say et celle de « géométrie et mécanique appliquées aux arts » pour lui-même. Sur l'histoire du Conservatoire Cf. FONTANON et A. GRELON (dir.), *Les professeurs du Conservatoire...*, op. cit. ; A. MERCIER, *Un Conservatoire pour les arts et métiers*, Paris, Gallimard, 1994 et R. FOX, « Un enseignement pour une nouvelle ère : le Conservatoire des arts et métiers, 1815-1830 », *Cahier d'histoire du CNAM*, 1992, t. I, p. 75-92 ; T. CHARMASSON, A.-M. LELORRAIN et Y. RIPA, *L'enseignement technique de la Révolution à nos jours. Textes officiels avec introduction, notes et annexes*, t. 1, « De la Révolution à 1926 », Paris, Economica, 1987, p. 116-119 et F. PERRIN, « Le Conservatoire des arts et métiers et sa transformation en un véritable enseignement technique sous l'impulsion de Charles Dupin », *Bulletin de l'Académie François Bourdon*, n° 2, janvier 2001, p. 20-23.

22. C'est le 11 novembre 1820 que Charles Dupin donna son premier cours au Conservatoire. Le contenu de son enseignement évolua au cours du temps. On peut distinguer trois périodes :  
 - 1820-1824 : il fait cours sous le titre de « Mécanique appliquée aux arts » (soulignons que les deux orthographes « mécanique » et « méchanique » étaient alors admises ; par souci d'harmonisation, nous avons retenu la seconde). En 1825, ces cours furent publiés dans un recueil en deux volumes intitulé : *Discours et Leçons sur l'industrie, le commerce, la marine, et sur les sciences appliquées aux arts*, Paris, Bachelier ;  
 - 1825-1838 : il fait cours sous le titre de « Géométrie appliquée aux arts » ;  
 - 1839-1865 : il fait cours sous le titre de « Géométrie appliquée aux arts et statistiques ». En 1864, Charles Dupin, alors âgé de 80 ans, avait pris comme suppléant le colonel Aimé Laussédât (1819-1907) ; l'année suivante, il cessa définitivement d'enseigner et Aimé Laussédât lui succéda officiellement dans la chaire de « géométrie appliquée aux arts » en 1873.

23. F. VATIN, *Morale industrielle et calcul économique dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle : l'économie industrielle de Claude-Lucien Bergery*, Paris, L'Harmattan, 2008, en particulier p. 49-67.

24. L'histoire de la formation technique sous la Restauration et la monarchie de Juillet a fait l'objet de quelques monographies sur une base locale, comme l'étude de Marc Suteau sur le cas de Nantes : M. SUTEAU, *Une ville et ses écoles, Nantes, 1830-1840*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999. Mais il n'y a pas eu d'étude générale sur l'ensemble de ce mouvement d'éducation ouvrière ; une telle étude mettrait en évidence le rôle moteur joué en la matière par Dupin depuis sa chaire du Conservatoire.



développement de l'enseignement primaire dans les campagnes que vers celui de l'enseignement professionnel dans les villes, il ne faut pas sous-estimer le rôle considérable d'agitateur intellectuel que joua en la matière Dupin sous la Restauration. Il avait ouvert un nouveau front dans la lutte des libéraux et des ultras sur le terrain de l'enseignement. Évincés de l'instruction primaire, les libéraux reconvertissaient alors leur action dans la formation pour adultes. La célèbre Association polytechnique, créée en 1830 et qu'on considère souvent comme l'origine de la formation professionnelle ouvrière en France est indirectement l'héritière du mouvement lancé par Dupin, puisqu'elle s'inscrivait dans le sillage des cours publics de Metz créés cinq ans plus tôt par Bergery à la suite de l'appel de Dupin depuis sa chaire du Conservatoire<sup>25</sup>.

### Charles Dupin de gauche à droite ?

On a pu taxer Dupin d'inconstance, voire d'opportunisme et de carriérisme, stigmatiser son goût des honneurs<sup>26</sup>, caricaturer son parcours politique qui l'a mené de la gauche libérale à la droite conservatrice. C'est là passablement injuste. Certes, il y a loin du fringant officier du Génie au vieux sénateur conservateur, notable du Second Empire. Le jeune Dupin, en effet, ne manquait pas de courage politique, lui qui, lors de la première Restauration en 1814, faisait paraître un mémoire dans lequel il réclamait des institutions représentatives et faisait l'éloge de Lazare Carnot et de Lanjuinais, qui osait prendre publiquement la défense de Monge en 1815<sup>27</sup> et, qui, lors de ses débuts à la tribune de la Chambre des députés en 1827, justifiait la célèbre épithète de « déplorable » appliquée au cabinet Villèle par le tableau des savants, des artistes et des gens de lettres privés de leurs emplois ou de leurs pensions sous ce ministère<sup>28</sup>. Mais, à bien y regarder, c'est moins Dupin qui changea, dans ses convictions profondes, que le monde qui l'entourait. Sa conception de la question sociale et des moyens de la résoudre n'a pas substantiellement varié au cours du demi-siècle qui sépare l'ouverture de son

25. F. VATIN, « L'Association polytechnique (1830-1900) : "Éducation" ou "instruction" ? ou la place des sciences sociales dans la formation du peuple », *Management et sciences sociales*, n° 3, 2007, p. 245-296.

26. En 1824, il devint officier de la Légion d'honneur, commandeur en 1832 puis grand officier en 1840.

27. Dès 1815, sa loyauté envers Carnot et envers Monge (voir la contribution de Bruno Belhoste), les deux seuls membres de la Première Classe de l'Institut à être exclus de l'Académie était devenue publique et le rendit suspect aux yeux du gouvernement de la Restauration. Sur l'insistance de Carnot lui-même, il décida de ne pas publier sa défense de Carnot ce qui lui épargna une censure plus explicite.

28. Il obtint même que fut restituée au mathématicien Legendre la pension qu'il avait reçue de Napoléon 1<sup>er</sup> et qui lui avait été retirée.

cours au Conservatoire de la chute du Second Empire. Il croyait aux vertus du travail et de l'épargne; il rêvait, conformément aux idéaux de 1789, d'une société de petits propriétaires; il était convaincu que le principal instrument du changement social était la formation qui s'adressait à l'intelligence technique, mais aussi à l'intelligence sociale. En bref, il fit partie de cette génération de savants philanthropes, formés à l'esprit des Lumières<sup>29</sup>, qui avaient cru à la destinée de l'Empire, vécu douloureusement la défaite de la France et entrepris de relever dans la paix et l'industrie la grandeur de la Patrie.

Sa dernière révolution fut celle de 1830<sup>30</sup>. Certes, il s'était accommodé du régime de la Restauration, qui, il faut le reconnaître, ne l'avait pas maltraité<sup>31</sup>. Mais il aspirait à un changement visant à donner à la France des institutions conformes à celles de la Grande-Bretagne. Il s'agissait de restreindre l'arbitraire royal, de chasser le fanatisme religieux, de favoriser le progrès industriel et, pour cela, d'offrir aux masses ouvrières, mais aussi aux classes moyennes, un enseignement technique de qualité. « L'esprit de réforme » soufflait dans les années 1830<sup>32</sup> et, le régime de Juillet, qu'il avait appelé de ses vœux, offrait à son sens les moyens d'un tel développement harmonieux du pays. Pourquoi donc la poursuite de l'agitation révolutionnaire, alors que l'on était revenu, après quarante ans d'errance, aux idéaux de 1789? Fallait-il que, sous la pression des extrémistes, le pays connaisse une nouvelle Terreur?

29. C. DUPRAT, « *Pour l'amour de l'humanité* »: *le temps des philanthropes*, Paris, CTHS, 1993 et *Usage et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Comité d'histoire de la sécurité sociale, 2 vol., 1998.

30. Au printemps de 1830, il fit partie des députés qui signèrent l'adresse des 221 contre le ministère Polignac. Après la dissolution de la Chambre, il fut violemment combattu par les ultras et ne parvint pas à reconquérir son siège de député à Castres le 23 juin. Mais le 12 juillet, il rentra à la Chambre comme député du X<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il fit partie de la commission de douze députés qui, au soir du 30 juillet, se rendit auprès du duc d'Orléans au château de Neuilly afin de lui notifier la délibération l'appelant à la lieutenance générale du royaume. En 1848, il défendit jusqu'au bout la monarchie de Juillet qui l'avait élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur le 27 avril 1840.

31. Il échappa à l'épuration menée dans le corps de la Marine après les Cents Jours (voir la contribution de Catherine Junges) mais, lorsqu'il demanda la permission de se rendre en Grande-Bretagne pour y étudier les installations militaires et civiles, il rencontra une grande opposition et dut attendre dix mois avant qu'elle ne fut acceptée. Ses *Mémoires sur la marine* parus en 1818, furent retirées de toutes les bibliothèques de l'armée à cause de leur manque supposé de patriotisme. Mais à la fin de cette même année, avec l'installation du ministère Decazes, le climat politique devint plus favorable aux libéraux et Dupin en bénéficia, obtenant notamment comme on l'a vu, la création de sa chaire au Conservatoire des arts et métiers. Sous le ministère de Villèle (1822-1827), ses cours au Conservatoire comme ceux de Say et de Clément-Désormes, considérés comme potentiellement subversifs firent l'objet d'une surveillance de la police politique. Cependant, en 1824, Louis XVIII fit Charles Dupin baron et le nomma officier de la Légion d'honneur.

32. P. HARISMENDY (dir.), *La France des années 1830 et l'esprit de réforme*, Rennes, PUR, coll. « Carnot », 2006.

Certes il y avait, pour Dupin, des points à améliorer et, parlementaire, il ne manqua pas de courage ni de constance pour défendre deux de ses principaux chevaux de bataille : la protection de l'épargne populaire<sup>33</sup> et la réglementation du travail des enfants<sup>34</sup>. Mais il était convaincu que ces batailles pouvaient être gagnées par la voie pacifique, grâce à l'action parlementaire, dans le respect de la monarchie constitutionnelle. Aussi adhéra-t-il, sous la monarchie de Juillet, au parti dit de la Résistance plutôt qu'à celui du Mouvement. Les révoltes populaires qui agitaient sporadiquement la France urbaine entre 1830 et 1848 et les doctrines sociales qui selon lui les alimentaient, lui paraissaient dangereuses pour l'ordre social et, partant, pour le progrès collectif que, seul cet ordre rendait possible à ses yeux<sup>35</sup>.

Sa conception, ferme, de l'harmonie sociale était celle de 1789, celle du « libre-échangiste vulgaire » raillé par Marx : « Liberté, égalité, propriété, Bentham [utilité]<sup>36</sup>. » Il ne comprenait pas les tentatives désordonnées de ces nouveaux penseurs sociaux qui entendaient donner de nouvelles bases à la société et ne faisaient selon lui que contribuer à une agitation sociale stérile et dangereuse. Comment s'étonner qu'il se soit rangé en 1848 dans le parti de l'Ordre? Comment s'étonner qu'il se soit ensuite rallié au Second Empire? Il serait faux de conclure de cet indéniable mouvement vers la droite de l'échiquier politique que celui qui se présentait en 1824 comme le « professeur des ouvriers » aurait renoncé à ses convictions sociales, à son désir d'améliorer le sort de la classe ouvrière. Dupin prouva sa constance en ce domaine en continuant, par exemple, à défendre l'adoption d'une législation protectrice sur le travail des enfants, assortie de la mise en place d'un vrai service d'inspection, lequel ne sera finalement créé qu'en 1892<sup>37</sup>, vingt ans après sa mort.

Ce n'est donc pas Dupin qui s'est éloigné des ouvriers, mais, pourrait-on dire, les ouvriers, ou, tout au moins, ceux qui se faisaient de plus en plus entendre en leur nom, qui se sont éloignés de lui<sup>38</sup>. Le paternalisme qu'il

33. Voir la contribution de Carole Christen.

34. Voir la contribution d'Eric Anceau.

35. Sous la Deuxième République, il fut un des plus ardents membres de la majorité de droite conservatrice, il fut contre les socialistes et vota constamment avec les monarchistes.

36. K. MARX, *Le capital*, livre 1 (1867), Paris, Champs-Flammarion, p. 136.

37. La loi de 1841 défendue par Dupin prévoyait la création d'un service d'inspection qui resta embryonnaire. Le corps des inspecteurs du travail (onze inspecteurs divisionnaires chapeautant quatre-vingt-douze inspecteurs départementaux) fut créé par un décret d'application de la loi du 2 novembre 1892 « sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels » [G. BRY, *Cours élémentaire de législation industrielle*, Paris, Larose [1894], 1902, p. 342]. Sur la création de l'inspection du travail en France, V. VIET, *Volteurs de la République. L'Inspection du travail en France jusqu'en 1914*, Paris, CNRS, 1994.

38. Voir la contribution de François Jarrige.

professa à l'égard des ouvriers n'était pas plus manifeste en 1864 qu'en 1824. Mais cette posture, d'allure progressiste sous la Restauration, était clairement devenue réactionnaire quarante ans plus tard. Dupin, resté rigidement fixé sur les idéaux de sa jeunesse, n'avait pu saisir le changement social qui s'était déroulé sous ses yeux. Il n'avait pas vu le développement de la grande industrie, qui rendait caduque une conception de l'ordre social fondé sur la petite propriété et imposait de penser le salariat dans ses droits propres.

Cet archaïsme de Dupin dans ses conceptions politiques et sociales ne doit toutefois pas être surestimé, quand on songe que ce n'est qu'à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle que les juristes commencèrent à élaborer les principes du droit du travail, distincts du droit ordinaire des contrats, car fondés sur la notion de « subordination juridique et technique » du salarié à l'égard de son employeur, catégorie que ne pouvaient concevoir les libéraux du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>, et qu'il a fallu attendre 1906 pour que soit créé un ministère du Travail, revendication qui était déjà celle des ouvriers de 1848 ! Mais Dupin était, plus que d'autres, resté en arrière. En témoigne ses positions quand s'opéra le virage social du Second Empire, marqué, notamment par l'adoption de la loi Ollivier du 25 mai 1864 supprimant le délit de coalition. Alors que la plupart des économistes libéraux regroupés dans la Société d'économie politique soutenaient cette loi au nom du « droit des gens », en dépit de ce qu'ils considéraient en général la grève comme économiquement néfaste<sup>40</sup>, Dupin s'y opposa au nom de l'ordre social. On voit là qu'il n'avait pas su saisir les nouvelles conditions de la paix et de l'ordre social qu'il appelait de ses vœux : c'est-à-dire la reconnaissance du mouvement ouvrier comme instance collective à même de défendre ses droits face au patronat. Incidemment, on peut noter qu'il n'avait pas su suivre l'évolution qu'avait connue en matière sociale la Grande-Bretagne, qui, quarante ans plus tôt lui servait de référence pour penser la modernisation technique et sociale de la France ; c'était bien en effet le modèle britannique des *Trade-unions* que le régime de Napoléon III entendait adapter à la France.



39. Sur l'histoire du droit du travail et la genèse de la notion de « contrat de travail », voir l'ouvrage de référence d'A. SUPLOT, *Critique du droit du travail* (1994) Paris, PUF, 2007 ainsi que le recueil dirigé par J.-P. LE CROM, *Deux siècles de droit du travail. L'histoire par les lois*, Paris, Les éditions de l'atelier, 1998. Pour une analyse de la résistance de la pensée libérale à la notion de salariat, F. VATIN (dir.), *Le salariat. Théorie, histoire et formes*, Paris, La Dispute, 2007 ; voir aussi, sur le cas de Bergery, F. VATIN, *Morale industrielle et calcul économique dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle...*, *op cit.*

40. F. VATIN, « La morale utilitaire de Jules Dupuit », in J.-P. SIMONIN et F. VATIN (dir.), *L'œuvre multiple de Jules Dupuit (1804-1866)*, Angers, Presses universitaires d'Angers, 2002, p. 89-116.

Les seize contributions qui composent cet ouvrage ont été regroupées en quatre parties. La première partie vise à cerner la biographie complexe du personnage dans ses différentes époques et facettes. Les trois autres parties développent certaines dimensions du personnage et de son œuvre : le savant, l'économiste, le pédagogue et penseur social.

La première partie s'ouvre sur une série de portraits lithographiques de Dupin présentés par Sophie-Anne Leterrier, qui incarnent le personnage dans ses avatars successifs de savant, de parlementaire et d'économiste libéral. Catherine Junges retrace ensuite l'itinéraire de l'ingénieur du Génie maritime : Dupin entame sa carrière dans ce corps sous l'Empire en 1803 à sa sortie de Polytechnique et y achève son service actif en 1819 quand il prend ses fonctions de professeur au Conservatoire. C'est alors qu'il est encore ingénieur du Génie maritime qu'il fait ses premiers voyages en Grande-Bretagne, dont Benoît Agnès montre le rôle qu'ils exercèrent sur sa carrière d'économiste et de parlementaire. Enfin, Corinne Delmas conclut cette première partie en s'intéressant au membre de l'Académie des sciences morales et politiques, où Dupin entra à l'âge de quarante-huit ans, à la fin de l'année 1832, quand François Guizot restaura cette institution.

Reçu major à Polytechnique en 1801, Dupin semblait promis à une grande carrière scientifique. C'est à cette œuvre, avortée, de savant qu'est consacrée la partie suivante de cet ouvrage. Dans sa contribution, Bruno Belhoste présente le brillant disciple de Gaspard Monge, qui, entre 1802 et 1822, développa la théorie d'une nouvelle famille de surfaces : les « cyclides ». Kostantinos Chatzis s'intéresse de son côté au mécanicien, dont il compare l'enseignement de mécanique industrielle tenu au Conservatoire depuis 1819 à celui ouvert quelques années plus tard, en 1827, dans le cadre des cours publics de Metz, par Jean-Victor Poncelet, ingénieur polytechnicien, cadet de quelques années de Dupin. Les deux derniers articles de cette partie portent sur l'œuvre statistique (Antoine de Falguerolles) et cartographique (Pierre Karila-Cohen) de Charles Dupin<sup>41</sup>. Les deux auteurs montrent le semi-échec en la matière de Dupin, qui fait montre tout à la fois d'une grande ingéniosité et d'une certaine forme de velléité intellectuelle, car, probablement, il concevait davantage ces disciplines comme des instruments pédagogiques que comme de réels instruments de développement de la connaissance.

La pensée économique de Charles Dupin fait l'objet de la troisième partie. La figure de Dupin économiste est à peu près ignorée des historiens de

41. Plus qu'aucun autre, Dupin incarne ainsi l'entrée dans ce que Pierre Rosanvallon a appelé l'ère de « l'enthousiasme statistique » : P. ROSANVALLON, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1990.

la pensée économique<sup>42</sup>. Si l'on songe à l'influence que ses écrits économiques, très lus, exercèrent en leur temps, elle est pourtant essentielle à une « histoire intellectuelle » de l'économie politique au sens où l'entend Jean-Claude Perrot<sup>43</sup>. L'étude des *Forces productives et commerciales de la France* publiées par Dupin en 1827 est au cœur de la contribution de Philippe Steiner qui cherche à comprendre le comportement d'évitement entre Charles Dupin et le grand maître de l'économie politique française du temps, Jean-Baptiste Say, son collègue au Conservatoire. Francis Démier et David Todd essaient dans leurs articles respectifs de cerner les ambiguïtés et l'évolution du « libéralisme » professé par Charles Dupin. On saisit là combien ce terme, surabondamment utilisé, est peu à même de rendre compte de la complexité des débats économiques qui agitent la France du XIX<sup>e</sup> siècle. Jean-Pascal Simonin en donne une illustration dans le dernier chapitre de cette partie en s'arrêtant sur l'analyse, théoriquement éclectique, qu'a menée Dupin de la crise commerciale de 1839.

La quatrième partie de cet ouvrage porte sur ce qui fut en fait la grande préoccupation de Charles Dupin, de la Restauration au Second Empire, et ce qui reste probablement sa contribution majeure à l'histoire française du XIX<sup>e</sup> siècle : son approche théorique, mais aussi pratique, de la « question sociale »<sup>44</sup>. Philanthrope<sup>45</sup>, Dupin mit en œuvre sans relâche ses talents de pédagogue et d'orateur, dans son enseignement au Conservatoire, comme dans ses brochures édifiantes bon marché destinées à un large public et dans

42. Dans *L'économie politique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, dirigé par Y. BRETON et M. LUTFALLA (Paris, Economica, 1991), le nom de Charles Dupin n'est cité que trois fois et de façon tout à fait anecdotique.

43. J.-C. Perrot entend par là une histoire intellectuelle de l'économie politique qui ne se limite pas à l'exégèse des textes consacrés par la tradition et prene en considération les phénomènes de diffusion de la pensée : J.-C. PERROT, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, EHESS, 1992.

44. Au sein d'une abondante bibliographie sur la question sociale au XIX<sup>e</sup> siècle, signalons quelques ouvrages : J. LUCIANI, « La question sociale en France », in Y. BRETON et M. LUTFALLA (dir.), *L'économie politique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 555-587 ; G. PROCACCI, *Gouverner la misère. La question sociale en France 1789-1848*, Paris, Seuil, 1993 ; R. CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995 ; F. EWALD, *L'État-Providence*, Paris, Grasset, 1986 ; A. GUESLIN, *L'invention de l'économie sociale. Le XIX<sup>e</sup> siècle français*, Paris, Economica, 1987 (rééd. 1998) ; P. ROSANVALLON, *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Le Seuil, 1995 ; C. DUPRAT, *Usage et pratiques de la philanthropie...*, op. cit. ; F. VATIN, *Trois essais sur la genèse de la pensée sociologique*, Paris, Mauss/La Découverte, 2005 ; Y. MAREC, *Pauvreté et protection sociale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : des expériences rouennaises aux politiques nationales*, Rennes, PUR, coll. « Carnot », 2006.

45. On ne trouve pas moins de 67 entrées au nom « Dupin » dans l'index de l'ouvrage de Catherine Duprat cité, ce qui témoigne de l'importance de sa contribution au mouvement philanthropique français dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle.



ses interventions parlementaires, pour promouvoir sa conception de la résolution de la question sociale. À travers le récit des « aventures du bon Monsieur Lerond, petit fabricant français », personnage mis en scène par Charles Dupin dans la série du *Petit producteur français* publiée en 1827, François Vatin analyse les conceptions de Dupin en matière d'industrialisation, sa promotion de la petite entreprise et le rôle philanthropique qu'il attribue aux petits entrepreneurs. En contrepoint, François Jarrige montre avec quelle virulence le paternalisme moralisateur de Dupin sera rejeté, sous la monarchie de Juillet, par la « presse ouvrière » et notamment le journal *L'Atelier*. Carole Christen s'arrête de son côté au rôle que joua Dupin dans la promotion des Caisses d'épargne qu'il concevait comme un instrument central de la moralisation des classes ouvrières. Éric Anceau, enfin, montre la constance des positions défendues par Dupin, en matière de résolution de la question sociale, dans les assemblées successives dont il fut membre, de la monarchie de Juillet à la fin du Second Empire : défense des plus faibles par la mise en place d'une réglementation du travail des enfants, des adolescents et des femmes dans les manufactures et combat contre ce qu'il percevait comme les illusions socialistes.

Au final, cet ouvrage témoigne de la richesse de la vie et de l'œuvre de Dupin. Il ne vise pas à rappeler à la mémoire collective un « grand homme » qu'elle aurait oublié, mais à donner une image plus juste de la complexité, souvent négligée, des débats scientifiques, techniques, économiques, sociaux et politiques du XIX<sup>e</sup> siècle français dans lesquels Dupin joua incontestablement un rôle majeur. Autour de la figure méconnue de Charles Dupin, c'est ainsi la question des liens entre science et politique au XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'émergent les sciences sociales, qui est ici interrogée.